

EVALUATION PERSONALISEE

Matière (ECUE) : Fiscalité Directe

Unité d'enseignement : Techniques comptables et fiscales I

Enseignant : M.KESRAOUI Nabil - **Classe** : L2 AA CF

Nombre de pages : 1 - **Documents autorisés**

Travail (par groupe de 2 étudiants) doit être remis le samedi 20 avril à 10h.

Monsieur Rachid est retraité depuis le 1^{er} janvier 2012. Il a occupé auparavant le poste de pilote d'aviation civil à la société TUNISAIR. Depuis juillet 2012, M. Rachid exerce le métier de consultant auprès des écoles privées d'apprentissage du pilotage des avions.

Ses revenus au cours de l'année 2012 se présentent comme suit :

1) **Pension de retraite**

- Montant brut de la pension de retraite annuelle servie par la CNRPS : **84000 D**
- Le total des retenues à la source au titre de l'IRPP opérées par la CNRPS sur la pension de retraite de M. Rachid en 2012 est de : 17 522,500

2) **Honoraires de l'activité de consultant auprès des écoles privées d'aviation**

- Montant des honoraires HTVA 12% des activités de conseils : **36000 D**
- Monsieur Rachid est soumis à l'IRPP selon le régime du forfait d'assiette.
- Retenue à la source sur les honoraires : 15%

M. Rachid est marié, il est père de deux enfants âgés de plus de 30 ans (qui sont aussi mariés). Il a versé en 2012, la somme de 8000 D lors de la souscription d'une police d'assurance-vie avec la compagnie d'assurance COMAR.

Travail à faire

1. Déterminer le revenu imposable de M. Rachid en 2012. (6 points)
2. Liquider le montant de l'IRPP dû par M. Rachid en 2012. (1,5 point)
3. En déduire le montant de l'IRPP à payer ou du crédit d'impôt à reporter lors du dépôt de la déclaration de l'IRPP de 2012 par M. Rachid.(1 point)
4. Calculer le montant de la redevance de compensation (instituée par l'article 63 de la loi de finances 2013) dû par M. Rachid au titre du revenu de 2012 à déclarer en 2013. (1,5 points)